



**FICHE DE CANDIDATURE – REPRESENTANT FEDERAL
POUR LA COMMISSION MIXTE NATIONALE ULTIMATE**

À retourner avant le 1 ARL 2025 à

christophe.barillet@ff-flyingdisc.fr & scolaire@ff-flyingdisc.fr

➤ **Joindre un CV au dossier**

LIGUE : **DEPARTEMENT :**

CLUB :

Candidature de (NOM, Prénom)

Y Homme

Y Femme

Licence FFFD n°

Adresse

Tél perso. E-mail perso.

Profession :

Lieu d'exercice

EXPERIENCE

➤ **Pratique de l'activité en milieu fédéral :**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

➤ **Vos motivations en quelques lignes**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A SAVOIR avant de vous engager

- Un membre de CMN est un(e) expert(e) en animation de l'activité concernée.
Une disponibilité pour 2 réunions annuelles environ et la présence à au moins 1 championnat de France est nécessaire.
- Les candidatures seront étudiées par le Comité directeur de la FFFD qui validera les membres de la CMN.

Date et signature du candidat :

Investi officiellement d'une mission nationale, **le membre de Commission Mixte Nationale** est un licencié FFFD dont la compétence dans la discipline retenue est nationalement reconnue.

Il travaille en liaison étroite et régulière avec les représentants de la fédération universitaire en charge du suivi général de l'activité sportive.

À ce titre, il :

- Participe à l'élaboration des projets et des contenus du sport ;
- Participe aux réunions de la CMN et à toute autre réunion de travail concernant le sport ;
- Prépare et transmet au responsable de la commission scolaire et universitaire les documents administratifs nécessaires pour le bon fonctionnement du sport ;
- Vérifie la faisabilité des implantations pour les Championnats de France et assure le suivi technique des compétitions (implantation, réalisation, évaluation).
- Est présent pour apporter son expertise sportive sur le championnat de France ;
- Suscite en permanence les avis et enregistre les réflexions des acteurs de terrain ;
- Est le correspondant technique pour toute information concernant le sport ;
- Établit avec les responsables du Sport Universitaire un bilan du Championnat de France (déroulement, format, effectifs, évolution du sport...);
- Il ne peut en aucun cas être accompagnateur et/ou responsable d'une ou de plusieurs équipes engagées dans la compétition s'il participe à la compétition au titre de son mandat de membre de la CMN.